

Une mission d'envergure

Créé 1974, l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail est un organisme public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

L'OFPPT se positionne aujourd'hui en tant que société de services pour :

- ◆ Satisfaire les besoins en qualifications des entreprises et contribuer ainsi à l'amélioration de leur compétitivité
- ◆ Assurer le perfectionnement des salariés et leur reconversion professionnelle
- ◆ Favoriser l'insertion des jeunes dans la vie active

Un dispositif en évolution

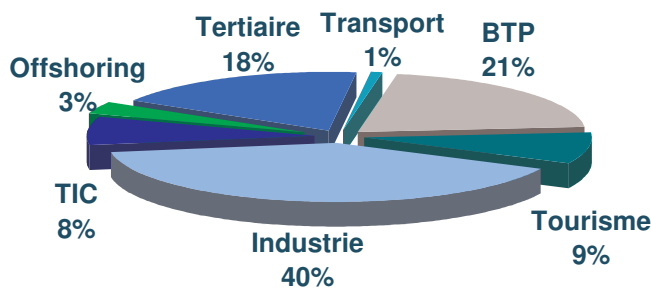
L'OFPPT dispose d'un réseau de :

- ◆ 282 Etablissements de formation en 2007/2008
- ◆ 7300 collaborateurs dont 4750 formateurs

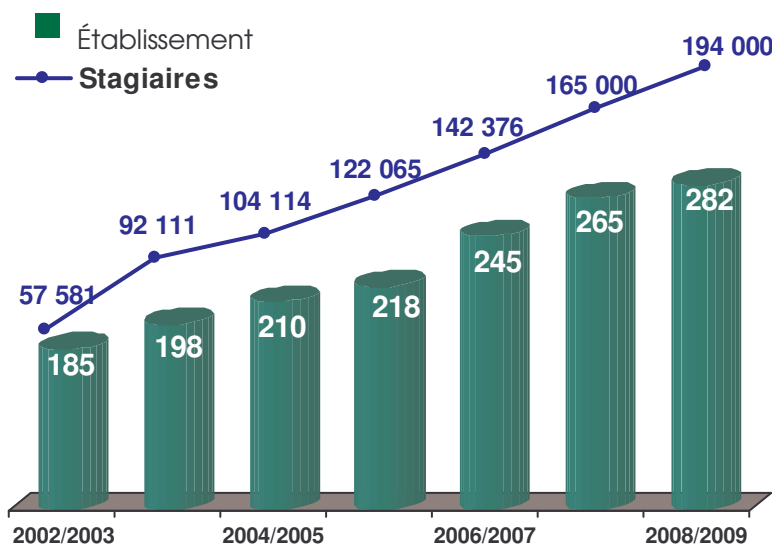
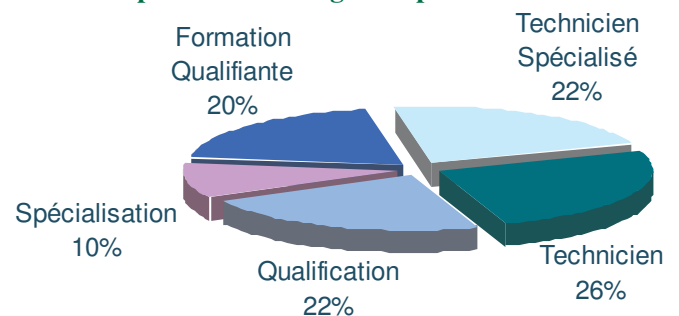
Pour offrir des formations au profit de :

Plus de 194.000 stagiaires en formation sur différents niveaux de formation et plus de 206 spécialités de formation, dont 77 Formations qualifiantes couvrant tous les secteurs.

Répartition des stagiaires par secteur



Répartition des stagiaires par niveau

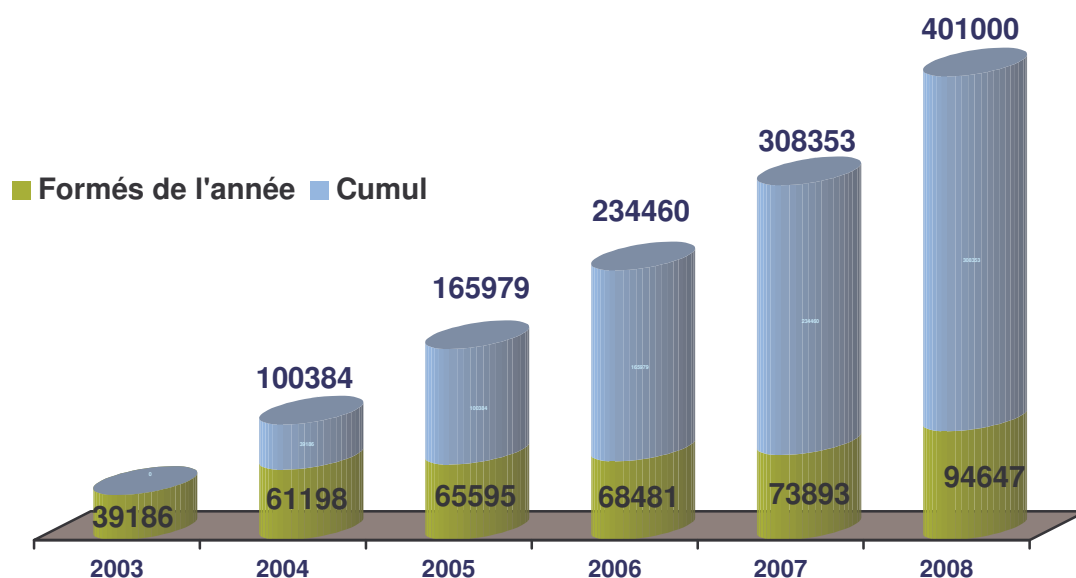


L'OFPPPT répond aux priorités de l'action gouvernementale :

En 2003, le Gouvernement de Sa Majesté le Roi a confié à l'OFPPPT la mise en place d'une stratégie visant la formation de 400.000 jeunes à l'horizon 2007/2008. Pour atteindre cet objectif, l'OFPPPT a mobilisé toutes ses ressources, avec la mise en œuvre de nouvelles mesures d'optimisation et de rationalisation des moyens humains et matériels. Aujourd'hui, le défi est gagné, l'effectif des stagiaires est passé de 57.581 en 2002-2003 à 165.000 en 2007/2008 et 194.000 stagiaires en 2008/2009.

Réalisation de la Commande Gouvernementale

Evolution des effectifs formés



Des projets innovants pour une meilleure adéquation Formation/Emploi :

Toutes les actions entreprises par l'OFPPPT pour le développement de son dispositif vont de paire avec une démarche qualité systématique. La généralisation de la certification des établissements de formation professionnelle est l'un des principaux gages.

D'autres projets sont menées pour réussir des mutations structurelles déterminantes en matière de qualité de la formation, notamment par la réalisation de bilans de compétence des formateurs, la mise en œuvre des centres de développement des compétences (CDC) pour tous les secteurs, l'élaboration des modules de formation et la réingénierie des filières.

Expertise développée par l'OFPPPT en matière de développement humain

L'action de l'OFPPPT est au cœur de la stratégie du Royaume de développement humain. Dans ce sens, l'OFPPPT a capitalisé à travers toutes les expériences menées en adéquation avec son champ d'intervention, une expertise importante centrée sur

l'accompagnement des différents programmes de développement social par la formation et le développement des compétences ainsi que par la professionnalisation. Cette expertise concerne essentiellement les domaines suivants:

1. la formation et le développement des compétences

- Les Unités Mobiles de Formation dans l'objectif de favoriser l'accès à la formation au profit des jeunes des zones cibles de l'INDH, rurales ou enclavées ;
- Les Centres Sociaux et Les Établissements de Formation en milieu pénitentiaire qui ciblent la formation des personnes à besoins spécifiques et la réinsertion socioprofessionnelle des détenus ;
- Les formations qualifiantes aux diplômés en difficulté d'insertion et des jeunes encadrés par les associations de la société civile ;
- La formation et le perfectionnement de formateurs oeuvrant dans les centres de formations initiés dans le cadre des programmes de l'INDH.

2. Un savoir faire en matière de gestion et de gouvernance des projets sociaux centré sur la professionnalisation du management, la sélection des projets, du personnel spécialisé, l'accompagnement des activités génératrices de revenus et l'appui technique aux organes de gouvernance de l'INDH .

3. Une compétence avérée en matière d'ingénierie des projets sociaux liées à la formation professionnelle dans les domaines de l'ingénierie des programmes de formation, la validation des acquis professionnels des stagiaires et le conseil en construction et équipements de centres de formation.

Principaux apports de l'OFPPPT dans la dynamique de développement humain

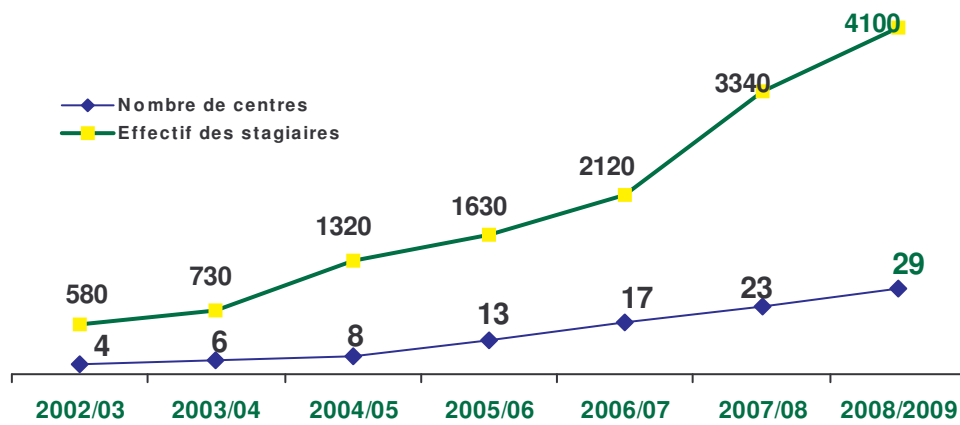
En partenariat avec plusieurs acteurs nationaux, l'OFPPPT a contribué fortement à la concrétisation de plusieurs programmes.

Partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité

L'objectif de ce partenariat étant la formation en zones défavorisées et l'insertion des jeunes et des populations à besoins spécifiques. Dans ce sens, plus de 2000 jeunes ont suivis des formations qualifiantes pour l'insertion à Laâyoune et Mekhnès. Un programme de **12 centres sociaux**, dont 7 sont déjà opérationnels, permettra la qualification des personnes à besoins spécifiques.

Partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus

Ce partenariat a permis de mettre en place un important dispositif de formation en milieu pénitentiaire et qui comprend **23** centres de formation opérationnels et **6** autres centres qui ouvriront en 2008/2009.



Mise à niveau des centres d'accueil:

Ce programme concerne, **36** structures d'accueil et internats au profit près de **4000** jeunes issus notamment du milieu rural.

D'autres actions ont été conduites en partenariat notamment avec l'Agence de Développement des Provinces du Sud pour la réalisation d'un foyer de jeunes filles à Guelmim. L'OFPPPT a par ailleurs initié Dar Attalib à Ben Ahmed pour l'hébergement des stagiaires de la Formation Professionnelle en collaboration avec la Région Chaouia Ouardigha.

Accès à la formation :

A travers la diversification des niveaux et des modes en vue d'étendre l'accès aux populations défavorisées : plus de **6.000** bénéficiaires par an en matière de formation accélérée et plus de **2.000** jeunes par an grâce aux Unités Mobiles de formation qui desservent les zones rurales ou enclavées.

Programme de Convergence de l'Action Publique dans le domaine du développement humain

L'OFPPPT a, dans ce cadre, initié **32** projets de formation dans **24** communes rurales et **8** quartiers urbains cibles avec une contribution financière de **3,2** dh au titre de l'année 2008.

Appui aux Associations de la société civile

Dans ce sens, l'OFPPPT soutient l'action des associations par le développement de cursus de formation adaptées, l'affectation de formateurs, l'octroi ou l'acquisition d'équipements et l'encadrement pédagogique, ...

Nous citons à propos les actions réalisées avec le Centre Abdesselam BENNANI de Soutien et de Protection de l'Enfance, l'institution TAHAR SEBTI, l'Heure Joyeuse, Assaida Al Hourra, la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance, la Fondation SEDRAOUI, le Croissant Rouge...